



# COLLECTE des DÉCHETS DOMESTIQUES

## AVIS

### MATIÈRES REFUSÉES DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS ET GROS REBUTS

Dans le but de réduire notre empreinte écologique et l'impact sur nos finances publiques, nous redoublons d'effort dans les mesures visant à diminuer considérablement la quantité des déchets qui, jusqu'à maintenant, prenaient le chemin de l'enfouissement. La collecte des résidus domestiques et des gros rebuts ne comprennent pas les items suivants pouvant être acceptés à l'écocentre ou dans les collectes municipales spécifiques (\*).

**VOICI QUELQUES EXEMPLES DE CE QUI N'EST PAS ACCEPTÉ DANS LES COLLECTES DU MARDI :**

#### Polystyrène et plastique

(alimentaire, d'emballage ou de construction)



#### \*Carton / papier

(boîtes, emballages et papier)

#### Matériaux de construction secs / matériaux d'excavation

(ex. : planches, bois traité, contreplaqué, gypse, moulures, céramique, isolant, tuyaux, béton, etc.)

#### Halocarbures

(réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs et déshumidificateurs)

#### Pneus

(avec ou sans jantes)

#### Bardeaux d'asphalte

#### Résidus domestiques dangereux

(aérosols, adhésifs, carburant, huiles, produits chimiques, etc.)

#### Peinture, ampoules, batteries et piles

#### Terre, pierre et gravier

#### Produits électroniques

(télévisions, ordinateurs, imprimantes, cellulaires, etc.)

#### \*Résidus verts

(gazon, herbes, plantes et fleurs)

#### \*Matières organiques

(résidus alimentaires, serviettes de table en papier, mouchoirs, etc.)

#### Bois

(bûches, branches, troncs et souches)

**ÉCOCENTRES Vaudreuil-Soulanges 450 455-5434**



# ÉCOCENTRES LOCAUX

## **Vaudreuil-Dorion (2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion)**

1<sup>er</sup> AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Lundi : Fermé

Mardi à vendredi : 8 h à 17 h

Samedi et dimanche : 9 h à 16 h

### Toutes les matières acceptées à ce point de service

Adhésifs, aérosols, décapants, époxydes, solvants•Ampoules, fluorescents, fluocompactes, néon•Appareils cellulaires et téléavertisseurs•Appareils contenant des réfrigérants (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, airs climatisés, refroidisseur à eau, celliers...)\*Articles de textile (draps, couvertures, etc.)•Asphalte, béton, ciment, sable, gravier, pierre, roches (seulement)\*Autres encombrants (tapis, toiles de piscine, abris temporaires, textiles...)\*Autres matériaux de construction (céramique, porcelaine, mélamine, caoutchouc, polystyrène, etc.)•Barbecues•Bardeaux d'asphalte•Batteries de plus de 5 kg (automobiles, motocyclettes, véhicules nautiques)\*Bicyclettes ou vélos usagés•Bois, bois traité, contreplaqués, meubles en bois, bois de construction, sciures, copeaux de bois, palette, plancher de bois, moulures•Bonbonnes de propane et gaz comprimé•Briques•Cartons plats et ondulés•Cartouches d'encre liquide et en poudre•Cassettes, CD, DVD, disques•Cire (pour plancher, meuble, auto)\*Composantes électroniques•Dégrossisseurs•Dépôt de vêtements (boîtes de don extérieure)\*Électroménagers (cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses...)\*Encombrants contenant du métal : réservoirs, électroménagers, outils électriques, etc.\*Extincteurs portatifs•Ferraille•Fils électriques, prises électriques, interrupteurs, luminaires, lumières de Noël•Fournaises•Gypse, plâtre, fibrociment, terre cuite•Huiles, filtres à huile et antigels•Huiles, filtres à huile et antigels, liquides de refroidissement•Matelas et sommiers•Matériaux isolants•Mercure (thermomètres, baromètres, thermostats)\*Métal, acier, aluminium, cuivre, fer, etc.\*Meubles (divans, canapés, fauteuils, armoires, tables, chaises...)\*Ordinateurs, tablettes, imprimantes et périphériques•Outils (perceuses, bancs de scie, marteaux...)\*Peintures et leurs contenants (apprêts, primer, teinture, vernis)\*Pesticides•Petits appareils électriques (cafetières, grille-pain, séchoirs...)\*Petits moteurs (tondeuses, souffleuses, génératrices...)\*Piles et batteries de moins de 5 kg•Plastique dur, fibre de verre, vinyle, acrylique•Plastique numéro 6, polystyrène•Pneus avec ou sans jantes•Produits de piscine, chlore•Produits nettoyants et d'entretien•Propane, térébenthine, varsol, essence, carburant, diluants•Réservoirs chauffe-eau•Styromousse (emballage d'aliment, verre, vaisselle, boîte à œufs, petits pots de yogourt)\*Styromousse, (emballage de meuble, emballage de produits électroniques)\*Styromousse d'isolation•Systèmes audios/ vidéos et jeux vidéos•Téléphones et répondeurs•Télévisions et dispositifs d'affichages•Verre plat (ex. miroirs, fenêtres, vitre)\*Vêtements, chaussures et accessoires..

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE AU 31 MARS

Lundi à jeudi : Fermé

Vendredi : 8 h à 16 h

Samedi et dimanche : 9 h à 16 h

## **Pincourt (750, boulevard Olympique, Pincourt)**

TOUTE L'ANNÉE

Lundi au jeudi : Fermé

Vendredi : 8 h à 16 h

Samedi : 9 h à 16 h

Dimanche : Fermé

### Toutes les matières acceptées à ce point de service

Ampoules, fluorescents, fluocompactes, néon•Asphalte, béton, ciment, sable, gravier, pierre, roches (seulement)\*Autres encombrants (tapis, toiles de piscine, abris temporaires, textiles ...)\*Autres matériaux de construction (céramique, porcelaine, mélamine, caoutchouc, polystyrène, etc.)•Bois, bois traité, contreplaqués, meubles en bois, bois de construction, sciures, copeaux de bois, palette, plancher de bois, moulures•Briques•Gypse, plâtre, fibrociment, terre cuite•Matelas et sommiers•Matériaux isolants•Meubles (divans, canapés, fauteuils, armoires, tables, chaises ...)\*Peintures et leurs contenants (apprêts, primer, teinture, vernis)\*Piles et batteries de moins de 5 kg•Plastique dur, fibre de verre, vinyle, acrylique•Plastique numéro 6, polystyrène•Styromousse (emballage d'aliment, verre, vaisselle, boîte à œufs, petits pots de yogourt)\*Styromousse (emballage de meuble, emballage de produits électroniques)\*Styromousse d'isolation•Verre plat (ex. miroirs, fenêtres, vitre)

Pour obtenir plus d'information et consulter la liste des matières acceptées, visitez le [www.tricycle-mrcvs.ca](http://www.tricycle-mrcvs.ca) ou composez le 450 455-5434 pour joindre la ligne Info-Écocentre.

# INFO-TERRASSE

AUTOMNE 2020 - HIVER 2021



Photo : Danny Lauzon



MUNICIPALITÉ DE  
TERRASSE-VAUDREUIL

74, 7<sup>e</sup> Avenue  
Terrasse-Vaudreuil QC  
J7V 3M9

Téléphone : 514 453-8120  
Télécopieur : 514 453-1180

[info@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:info@terrasse-vaudreuil.ca)

Inscrivez-vous au système d'alertes par courriel au [www.terrasse-vaudreuil.ca](http://www.terrasse-vaudreuil.ca)



VOUS POUVEZ JOINDRE LE MAIRE  
PAR COURRIEL À

[michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca)

## Table des matières

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
Pages 2-5

**RÈGLEMENTATION**  
Pages 6-8

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
Pages 9-11

**TRAVAUX PUBLICS**  
Page 12

**HYGIÈNE DU MILIEU**  
Pages 13-16

**SANTÉ / BIEN-ÊTRE**  
Page 17

**URBANISME / DÉVELOPPEMENT**  
Pages 18-19

**LOISIRS / CULTURE**  
Pages 20-21

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2019

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 9 juin 2020, je fais rapport aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Goudreau Poirier inc. Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité.

### Faits saillants du rapport de l'auditeur indépendant, Goudreau Poirier inc.

*« Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil (< l'entité >), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.*

*À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »*

### Rapport financier 2019

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent consolidé de 189 495,00 \$, résultant de recettes consolidées se chiffrant à 3 893 705,00 \$, comparativement aux dépenses consolidées et affectations consolidées de 3 704 210,00 \$ tel qu'audité par le vérificateur. Ce rapport financier se retrouve sur le site Web de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2019, démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Michel Bourdeau, maire

## SÉANCES *du* CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil ont lieu au centre communautaire.

Elles débutent à 19 h 30.

**En raison des mesures de prévention prises pour contrer la propagation de la COVID-19, les prochaines séances pourraient se tenir à huis clos.**

### CALENDRIER DES SÉANCES

- Mardi 8 septembre 2020
- Mardi 13 octobre 2020
- Mardi 10 novembre 2020
- Mardi 8 décembre 2020
- Mardi 19 janvier 2021
- Mardi 9 février 2021
- Mardi 9 mars 2021
- Mardi 13 avril 2021

Suivez la séance extraordinaire sur le budget en fin d'année.

## *Votre* CONSEIL MUNICIPAL



### **Madame Nathalie Perreault**

Conseillère siège n° 1

[nathalie.perreault@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:nathalie.perreault@terrasse-vaudreuil.ca)



### **Monsieur Julien Leclerc**

Conseiller siège n° 2

[julien.leclerc@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:julien.leclerc@terrasse-vaudreuil.ca)



### **Monsieur Jean-Pierre Brazeau**

Conseiller siège n° 3

[jpierre.brazeau@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:jpierre.brazeau@terrasse-vaudreuil.ca)



### **Madame Audrey Dépault**

Conseillère siège n° 4

[audrey.depault@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:audrey.depault@terrasse-vaudreuil.ca)



### **Monsieur Jimmy Robert**

Conseiller siège n° 5

[jimmy.robert@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:jimmy.robert@terrasse-vaudreuil.ca)



### **Monsieur Yves de Repentigny**

Conseiller siège n° 6

[yves.derepentigny@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:yves.derepentigny@terrasse-vaudreuil.ca)

## NOUVELLES FONCTIONNALITÉS *du* SITE WEB

Nous avons effectué une refonte complète du site Web de la municipalité. Il vous est maintenant possible de vous inscrire à notre **infolettre** afin de recevoir les **alertes d'urgence** et/ou les **dernières nouvelles** de votre municipalité.

Ce nouveau site offre des options de navigation plus intuitives afin de retrouver facilement les informations recherchées telles que les horaires de la bibliothèque ou de la patinoire municipale, la taxation, l'obtention de permis, les procès-verbaux des séances du conseil, etc.

## HÔTEL de VILLE

74, 7<sup>e</sup> Avenue  
Terrasse-Vaudreuil QC J7V 3M9  
Téléphone : 514 453-8120  
Télécopieur : 514 453-1180

Adresse courriel :  
[info@terrasse-vaudreuil.ca](mailto:info@terrasse-vaudreuil.ca)

Site Web :  
[www.terrasse-vaudreuil.ca](http://www.terrasse-vaudreuil.ca)

## HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au vendredi  
8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30

### FÉRIÉS

(bureaux fermés)

- lundi 12 octobre 2020

### HORAIRE DES FÊTES

Les bureaux seront fermés  
du 19 décembre 2020  
au 3 janvier 2021 inclusivement.

### TAXES MUNICIPALES 2020

- 1<sup>er</sup> versement : 19 février
- 2<sup>e</sup> versement : 19 août
- 3<sup>e</sup> versement : 19 novembre

Découvertes & offres locales

*Votre panier de bienvenue*

**Julie Duchesne Cormier**

[votrep panierdebienvenue@hotmail.com](mailto:votrep panierdebienvenue@hotmail.com)  
514 716-7726

Facebook : [votrep panierdebienvenue](https://www.facebook.com/votrep panierdebienvenue)

## BOTTIN D'URGENCE

<b>POLICE - AMBULANCE - POMPIERS (urgence immédiate)</b>	<b>9-1-1</b>
INFO-SANTÉ (consultation téléphonique - infirmière)	8-1-1
BELL CANADA (fils dans la rue)	6-1-1
TRANSPORTS-QUÉBEC (état du réseau routier)	5-1-1
SERVICES MUNICIPAUX D'INTERVENTION (bris d'aqueduc, entraves, travaux publics, refoulement, gel de conduites etc.)	3-1-1
CENTRE ANTIPOISON	1 800 463-5060
CN POLICE FERROVIAIRE (barrière 23.57 subdivision Kingston)	1 800 465-9239
CP POLICE FERROVIAIRE (barrière 18.07 subdivision Vaudreuil)	1 800 465-9239
ÉCHEC AU CRIME	1 800 711-1800
GARDE CÔTIÈRE (situations de détresse des navigateurs)	*16
GAZ MÉTROPOLITAIN - INFO EXCAVATION	514 286-9228
HYDRO-QUÉBEC (panne)	1 800 790-2424
SÛRETÉ DU QUÉBEC - appels non urgents	310-4141 ou *4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC - administration (599, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	450 424-1212

## BOTTIN SANTÉ

<b>CLINIQUES MÉDICALES</b>	
CLSC - VAUDREUIL-DORION (3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion)	450 455-6171
CLINIQUE MÉDICALE TROIS-LACS (65, Cité des Jeunes, Vaudreuil-Dorion)	450 455-3322
MÉDICENTRE ÎLE-PERROT (401, Grand Boulevard, Ile-Perrot)	514 453-1100
POLYCLINIQUE MÉDICALE VAUDREUIL (600, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	450 455-9301
<b>HÔPITAUX</b>	
HÔPITAL DU SUROÏT (150, St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield)	450 371-9920
HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE (160, Stillview, Pointe-Claire)	514 630-2225

## BOTTIN DES SERVICES

<b>ANIMAUX SAUVAGES</b>	
NICHOIR DE HUDSON (oiseaux chanteurs blessés)	450 458-2809
SERVICES QUÉBEC (oiseaux de proies blessés)	1 877 644-4545
SERVICES QUÉBEC (animaux sauvages suspects - malades)	1 877 644-4545
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION (animal sauvage mort)	450 246-4125
CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES (animal errant ou perdu)	450 510-1508
<b>DIVERS</b>	
ÉCOLE JOSÉ-MARIA (école primaire)	514 453-8201
OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES	450 218-6994
REPAS PARTAGÉS DE TERRASSE-VAUDREUIL (regroupement pour aînés)	514 453-3624
<b>TAXE SCOLAIRE</b>	
COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (taxe scolaire anglophone)	514 384-5034
COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS (taxe scolaire francophone)	514 477-7000 poste 1830
<b>TRANSPORT EN COMMUN</b>	
EXO - Réseau de transport métropolitain (autobus, trains de banlieu, transport adapté)	514 287-TRAM

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## PLAINTES *et* SUGGESTIONS

Toute plainte doit être déposée par écrit, dans une enveloppe scellée, à l'hôtel de ville. Votre plainte doit comprendre les informations suivantes :

- ⇒ Nom complet
- ⇒ Adresse
- ⇒ Numéro de téléphone
- ⇒ Détails spécifiques de la problématique
- ⇒ Lieu précis de la problématique
- ⇒ Date de l'évènement, s'il y a lieu
- ⇒ **Signature du plaignant**

**AUCUNE PLAINTE ANONYME  
NE SERA CONSIDÉRÉE.**

En aucun temps, il ne sera toléré que les citoyens communiquent ou se présentent directement au domicile de nos employés municipaux.

Pour toute urgence, nous vous demandons de bien vouloir vous référer aux pages 4, 9, 12, 15 et 17 de cette parution.

## TAXES MUNICIPALES

**En cette période de pandémie, nous encourageons fortement le paiement des taxes via le site Internet de votre institution financière. Vous pouvez également déposer vos chèques dans la chute à courrier située à la droite de l'entrée principale. Notez que le dernier versement est dû le 19 novembre 2020.**



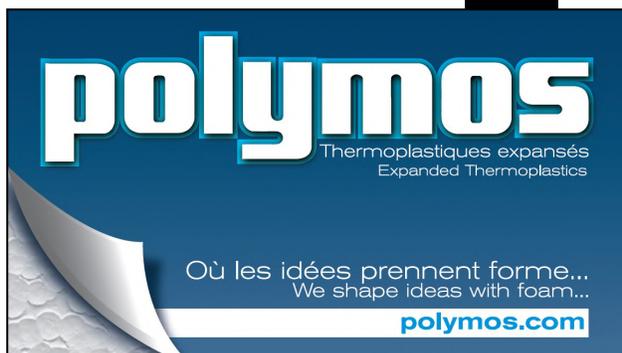
**L** **PETER SCHIEFKE**  
Député | Member of Parliament  
VAUDREUIL-SOULANGES

450-510-2305  
Peter.Schiefke@parl.gc.ca  
223 Av. Saint-Charles  
Vaudreuil-Dorion J7V 2L6



**Marie-Claude NICHOLS**  
DÉPUTÉE DE VAUDREUIL

ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC



**polymos**  
Thermoplastiques expansés  
Expanded Thermoplastics

Où les idées prennent forme...  
We shape ideas with foam...

[polymos.com](http://polymos.com)

Les citoyens qui désirent recevoir, par la poste, une copie de l'Info Terrasse en anglais, doivent s'inscrire à la liste d'envoi en composant le 514 453-8120, poste 221. Des copies en anglais sont aussi disponibles à l'hôtel de ville et en ligne sur notre site Internet sous l'onglet **Bulletins municipaux**.

*Citizens who wish to receive an English version of the Info Terrasse by mail must contact us at 514 453-8120, Ext. 221 to register on the mailing list. English copies are also available at City Hall and online at [www.terrasse-vaudreuil.ca/Bulletins municipaux/](http://www.terrasse-vaudreuil.ca/Bulletins_municipaux/)*

# RÈGLEMENTATION

## RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

### NUISANCES—RÈGLEMENT NUMÉRO 656 Règlement sur les nuisances - RMH 450

#### ACTIVITÉS NUISIBLES

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, d'utiliser ou de permettre que soient utilisés une tondeuse à gazon, un tracteur à gazon, un coupe-bordure, une scie à chaîne, une souffleuse à feuilles, à tout autre moment qu'aux heures permises ci-dessous mentionnées. Le présent article ne s'applique pas aux souffleuses à neige, ni aux bruits résultants de travaux d'utilité publique, de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

#### Heures permises :

Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h

Le samedi et les jours fériés de 8 h à 16 h

Le dimanche de 10 h à 16 h.

#### NUISANCE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Constitue une nuisance et est prohibé le fait, pour toute personne, de :

déposer, laisser ou maintenir des branches destinées à la collecte des branches à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

#### Période permise :

Trois (3) jours avant la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte sélective des matières recyclables à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

#### Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte des matières organiques à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

#### Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou bac roulant, sac destiné à la collecte des résidus verts à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

#### Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou bac roulant, sac destiné à la collecte des feuilles à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

#### Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte;

déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou bac roulant destiné à la collecte des déchets domestiques à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

#### Période permise :

À partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte.

Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 \$ en plus des frais.



# RÈGLEMENTATION

## RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

### EAU DE L'AQUEDUC—RÈGLEMENT NUMÉRO 562

#### Règlement concernant l'usage de l'eau de l'aqueduc municipal

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour l'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendu entre le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, sauf entre 19 h et 21 h, les jours suivants :

- ⇒ Pour les occupants des bâtiments dont le numéro civique est un nombre impair : les dates impaires;
- ⇒ Pour les occupants des bâtiments dont le numéro civique est un nombre pair : les dates paires;
- ⇒ Il est prohibé de laisser l'eau provenant de l'arrosage ruisseler dans la rue ou sur une propriété voisine.

L'arrosage des fleurs annuelles ainsi que des jardinières suspendues est permis à tous les jours de 19 h à 21 h.

#### Permis—Arrosage

Une personne qui installe ou ensemence une nouvelle pelouse peut, pourvu qu'elle détienne un permis émis à cette fin au coût de 40 \$ par la Municipalité et après avoir payé le tarif, procéder à l'arrosage de cette nouvelle pelouse entre 19 h et 21 h, chaque jour durant une période de quinze (15) jours consécutifs, à compter du début des travaux d'installation ou d'ensemencement, *à l'exception de la période d'interdiction d'arrosage.*

#### Permis—Lavage de maison

Le lavage des maisons est autorisé deux (2) fois par année. Le propriétaire doit obtenir, au préalable, un permis à cette fin au coût de 20 \$ en s'adressant à l'hôtel de ville.

**Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 100 \$ en plus des frais.**



## COLPORTAGE

Pour avoir le droit d'effectuer du porte-à-porte, quel qu'en soit le motif, une personne doit présenter une demande écrite au conseil municipal. Lorsque celui-ci aura approuvé la demande, un permis autorisant le colportage lui sera octroyé et le colporteur devra avoir ce permis en sa possession en tout temps. Exigez de le voir si on frappe à votre porte!

**La liste des personnes autorisées à faire du porte-à-porte figure sur notre site Internet, dans la section CONSEIL ET ADMINISTRATION sous la rubrique « COLPORTAGE ».**

Si le colporteur ne peut pas vous présenter de permis émis par la Municipalité, il est recommandé de téléphoner à la Sûreté du Québec au 450 424-1212 et de fournir une description de l'individu et des faits.

**VOUS ÊTES CHEZ VOUS... NE LAISSEZ PAS N'IMPORTE QUI Y ENTRER!**

# RÈGLEMENTATION

## ABRI d'AUTO



Il est seulement permis d'installer un abri d'auto temporaire durant la période comprise **entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.**

L'abri doit obligatoirement être fait d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement, de couleur uniforme, sans tache et sans perforation. La distance entre cet abri et la bordure de la voie de circulation ne doit pas être inférieure à trois (3) mètres et une marge latérale minimale de un (1) mètre doit être respectée.

Un maximum de deux (2) abris d'auto temporaires simples par unité de logement ou un (1) abri d'auto temporaire double par logement sont autorisés.

## ABRIS UTILITAIRES

Contactez l'inspecteur en bâtiment pour toute question concernant les abris utilitaires.

## VÉHICULE IMMOBILE *moteur en marche*

Extrait du Règlement numéro 660 intitulé Règlement relatif à la circulation – RMH 399.

À compter du 1<sup>er</sup> août 2020, il sera interdit à quiconque de laisser le moteur de son véhicule en marche au ralenti pour une durée supérieure à :

- trois (3) minutes, par période de soixante (60) minutes, sous réserve des paragraphes 2 et 3;
- cinq (5) minutes, par période de soixante (60) minutes, dans le cas d'un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, sous réserve du paragraphe 3;
- dix (10) minutes, par période de soixante (60) minutes, pour un véhicule lourd dont le moteur est alimenté au diesel, entre la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars de l'année suivante.

Certaines exceptions sont prévues, consultez notre site Web pour en savoir plus.

## STATIONNEMENT d'HIVER

Nul ne peut stationner son véhicule routier sur la voie publique **entre minuit et 7 h du matin, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement** sur tout le territoire régi par la Municipalité, également lors d'une opération « urgence neige ».

**PAULAUTO**

**514-453-2177**

144A - 5<sup>e</sup> Boulevard  
Terrasse-Vaudreuil  
J7V 5M3

Paul Lauzon

**LOCATION IDÉAL**

PLUS QUE DES OUTILS

Laval

520, Place Forand  
450 622-2333

Vaudreuil-Dorion

1085, Route Harwood  
514 919-5507

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## BARRIÈRE DÉFECTUEUSE



Lorsque la barrière du passage à niveau à l'entrée de Terrasse-Vaudreuil est défectueuse, prière d'en informer le service de police ferroviaire au **1 800 551-2553** et de passer par l'Ile-Perrot Nord.

## SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Au Canada, chaque année, approximativement 300 collisions et incidents dus à l'intrusion se produisent aux passages à niveau et le long des voies ferrées causant la mort ou des blessures graves à près de 130 personnes.

Dans les faits, tous ces incidents auraient pu être évités. Les statistiques démontrent que l'éducation faite par **Opération Gareautrain** fonctionne! Nous vous invitons à consulter le site Web [www.operationgareautrain.ca](http://www.operationgareautrain.ca) qui est un excellent outil pour éduquer le public et à sensibiliser les jeunes par le biais de jeux.

Que vous soyez à pied ou dans un véhicule, le seul endroit où vous devez traverser les voies ferrées est à un passage à niveau autorisé et proprement indiqué. Traversez le passage à niveau seulement si vous avez regardé et écouté pour savoir qu'aucun train n'approche et avoir déterminé qu'il est sécuritaire de le faire. Ne contournez ni ne passez jamais sous les barrières.

**REDOUBLEZ DE PRUDENCE AU PASSAGE À NIVEAU!**

## SYSTÈME d'ALERTE

Il vous est maintenant possible de vous inscrire à notre **infolettre** afin de recevoir les **alertes d'urgence** et/ou les **dernières nouvelles** de votre municipalité.

## ÉCHEC au CRIME

Signalez un crime de façon anonyme en composant le

**1 800 711-1800**



**Échec au crime** est une organisation à but non lucratif composée de bénévoles actifs et dédiés au bien-être de leur communauté. Ils proposent une méthode aux forces policières pour recevoir de l'information du public dans leurs efforts de prévention du crime. Ces efforts se traduisent par des arrestations de criminels, en saisies de biens volés et en saisies de drogues.



**Goudreau Poirier** Inc.

Société de comptables professionnels agréés  
Business corporation of chartered professional accountants

Téléphone : 450 455-7202  
info@goudreaupoirier.com

Télécopieur : 450 455-9780

Savard  Sauvé  
notaires associées

M<sup>e</sup> Chantal Savard  
Notaire et Médiateur familial

Tél : 514 453-6271  
Fax : 514 453-4419  
@ : csavard@savardsauve.com

17, boul. Cité-des-Jeunes Est, bureau 230  
Vaudreuil-Dorion, Québec  
J7V 0N3



# PRÉVENTION INCENDIE

## PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES INCENDIES À LA MAISON

**C'est l'heure de vérifier vos avertisseurs**  
Fumée • Monoxyde de carbone

Votre gouvernement Québec

La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels. Vous pouvez vous protéger contre les incendies par des gestes simples :

- ⇒ Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol;
- ⇒ Vérifiez leur fonctionnement régulièrement;
- ⇒ Faites le plan d'évacuation de votre domicile;
- ⇒ Exercez-vous à l'évacuer.

## SORTIES BIEN DÉGAGÉES

Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdrez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée ou obstruée!

- ⇒ Après chaque chute de neige, débroyez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- ⇒ Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les pelles, la souffleuse, les meubles de patio rangés pour l'hiver.
- ⇒ À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple, les corridors et les escaliers, soient dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme les jouets, les chaussures ou les sacs.

## LE RAMONAGE DE LA CHEMINÉE DOIT ÊTRE FAIT CHAQUE ANNÉE!



## ADRESSE VISIBLE

En cas d'intervention des services d'urgence, votre adresse doit toujours être bien visible de la rue, de nuit comme de jour.

**Aidez-nous à assurer votre protection!**



# PRÉVENTION INCENDIE

## Les feux de cuisson

Au Québec, plus du quart des incendies de bâtiments résidentiels, soit 28 %, débutent dans la cuisine.

Dans 40 % des cas, ces feux sont causés par des erreurs humaines et la majorité de ces distractions, soit 84 %, impliquent des appareils de cuisson.

Plusieurs événements malheureux comme des brûlures, des pertes matérielles et même des décès peuvent être évités par de simples gestes préventifs.

### Cuisiner avec précaution

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent. Utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique.
- Pour cuire les aliments, utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
- Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.

### Prévenir les feux de cuisson

- Fermez les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile.
  - Ne rangez pas d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière.
  - Gardez un extincteur portatif, à portée de main, à quelques mètres de la cuisinière, par exemple à l'entrée de la cuisine, et apprenez à l'utiliser.
  - Conservez les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants.
  - Gardez des mitaines de four, en bon état, à portée de main, mais à une certaine distance des éléments chauffants.
  - Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.
- ◇ Si vous possédez un four autonettoyant, faites le nettoyage régulièrement.
- ◇ N'utilisez pas la fonction d'auto-nettoyage si beaucoup de résidus se sont accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer car la température lors du nettoyage peut facilement s'élever à plus de 480°C (900°F).
- ◇ Nettoyez régulièrement les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière.
- ◇ Nettoyez l'intérieur de la hotte du poêle ainsi que l'extérieur. L'accumulation de résidus graisseux peut prendre feu.

# TRAVAUX PUBLICS

## 3-1-1

Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos routes ou infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics.



Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le **3-1-1** lorsque nos bureaux sont fermés.

## RÉSEAU d'ÉCLAIRAGE

Communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 pour nous informer de tout luminaire défectueux.



Ayez en main le numéro du poteau ou l'adresse civique la plus proche.

## DÉNEIGEMENT



Nous vous avisons par la présente que **la Municipalité ne tolérera plus le dépôt de la neige provenant d'entrée**

**privée dans l'emprise de la rue, dans la rue, autour des bornes d'incendie et/ou sur les terrains appartenant à la Municipalité.**

Cette pratique enfreint la réglementation municipale et est passible d'une amende. S'il vous est impossible de disposer la neige provenant de votre entrée sur votre terrain, vous devrez prendre des arrangements pour la faire transporter. Si vous ne faites pas le déneigement vous-même, **vous devez aviser votre entrepreneur en déneigement.**

CLIMATISATION  
CHAUFFAGE



**RBC**

SERVICE  
24h

Réparation de système de chauffage à l'huile, au propane, gaz naturel, électrique et thermopompe.

Tel: 514.926.7172 Fax: 514.646.0615  
www.climatisationchauffagerbc.com

**CMMTQ**  
Corporation des maîtres  
mécaniciens en chauffage  
de Québec

**BM** MANUTENTION INC. **HELI**

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

RÉPARATION DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS • FORK LIFT REPAIRS

VENTE • SERVICE • LOCATION / SALES • SERVICE • RENTAL

Site web : [www.bm-manutention.com](http://www.bm-manutention.com)

Réjean Pinet  
Directeur des ventes

144 D, 5e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil, Québec • J7V 5M3  
Tél. : 514 425-6772 • Fax : 514 425-5272  
rpinet@bm-manutention.com

Cuisine • Salle de bain  
Kitchen • Bathroom

ÉBÉNISTERIE  
*St-Denis*  
depuis 1979

102b, 5e Boulevard  
Terrasse-Vaudreuil

514 • 453 • 2017

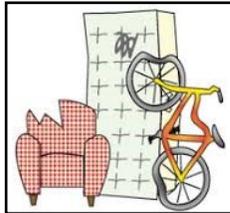
RBQ: 2141-9288-67  
[www.ebenisterie-st-denis.com](http://www.ebenisterie-st-denis.com)

# HYGIÈNE *du* MILIEU

## DÉCHETS DOMESTIQUES *et* GROS DÉCHETS

Tous les **MARDIS**

Les matériaux de construction ne sont pas acceptés dans la collecte. La plupart des matières non-compostables et non-recyclables peuvent et doivent désormais être apportées à l'écocentre.



## RECYCLAGE

Tous les **JEUDIS**



## RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Tous les **VENDREDIS**



## COLLECTE SPÉCIALE *du* CARTON

**7 JANVIER 2021**



## POSITION *des* BACS

Les déchets, bacs de recyclage et bacs bruns doivent être déposés en bordure de rue **avant 7 h le matin**. Il est prohibé de laisser les bacs en dehors de la période permise soit à **partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à 12 h le lendemain de la collecte.**

### COMMENT PLACER LE BAC ROULANT :

- ⇒ Placer le bac à un maximum d'un (1) mètre de la bordure de rue;
- ⇒ Positionner les roues en direction de la maison de sorte que le couvercle s'ouvre vers la rue;
- ⇒ Assurez-vous qu'il y ait un espace libre de 60 cm tout autour du bac;
- ⇒ Veillez à ce que le couvercle soit fermé et qu'aucune matière ou contenant ne soit déposé à côté du bac.

**LES BACS MAL POSITIONNÉS  
OU SANS COUVERCLE  
NE SERONT PAS RAMASSÉS.**

## ENTRETIEN / REMPLACEMENT *des* BACS

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil met à la disposition de ses résidents des bacs de recyclage (bleus) de **360 litres au coût de 90 \$ chacun** et des bacs de résidus alimentaires (bruns) de **45 litres au coût de 34 \$ chacun**. Les bacs peuvent être commandés à l'hôtel de ville.

Si votre bac est brisé, communiquez avec nous pour vérifier s'il est sous garantie. Vous aurez besoin du numéro de série de votre bac à réparer/remplacer. Celui-ci est gravé ou imprimé sur le côté du bac.



**Notez que tous les bacs identifiés par le logo de Vaudreuil-Soulanges sont de propriété municipale et sont associés à une adresse. Si vous déménagez, vous devez les laisser sur les lieux.**

# HYGIÈNE *du* MILIEU

## BRANCHES

La Municipalité offre gratuitement une collecte de branches par mois pour un volume maximal de 4' de large par 4' de haut par 8' de long (diamètre maximal des branches 4").

Il est important que vous déposiez les branches sur votre propriété, en bordure de rue, disposées de façon ordonnée, le bout coupé vers la chaussée et ce **avant 7 h le jour de la collecte**.

Il est interdit de laisser ou maintenir des branches sur la voie publique en dehors de la période permise, soit trois (3) jours avant la date prévue de la collecte.

### **LES LUNDIS**

**5 octobre  
2 novembre**

**Aucune racine, vigne ou souche ne sera acceptée.**

### **LES JEUDIS**

**22 et 29 octobre  
5 et 12 novembre**

## FEUILLES

Quelques cueillettes de feuilles auront lieu à l'automne et seuls les **sacs de papier** seront acceptés.

**Notez que les sacs de feuilles NE SERONT PAS RAMASSÉS dans les ordures.**



## RÉSIDUS VERTS

### **LES VENDREDIS**

**18 septembre  
2, 16 et 30 octobre**

Les résidus verts devront être placés dans des sacs de papier ou des bacs ouverts. Aucun sac de plastique ne sera ramassé même s'il est biodégradable. La collecte pourra débuter dès 7 h le matin.

RÉSIDUS ACCEPTÉS	RÉSIDUS REFUSÉS
↪ Herbes	↪ Feuilles d'automne
↪ Gazon	↪ Branches, souches, bûches, racines
↪ Petites branches de moins de 1 cm de diamètre	↪ Terre, pierre, gravier
↪ Retailles de haies	↪ Résidus domestiques
↪ Fleurs et plantes	↪ Déchets
↪ Résidus de jardin et plate-bandes	↪ Cendres

## DONNEZ *au* SUIVANT

Aidez les organismes communautaires en offrant vos vêtements, jouets, appareils électriques, articles de sport et autres. Vous contribuerez par le fait-même à réduire la quantité de déchets et le gaspillage.

### **CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE L'ACTUEL**

88, rue Adèle, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7  
450 455-3331 | [info@lactuel.org](mailto:info@lactuel.org)



**N'accepte pas les meubles.**

### **LE CARREFOUR DE L'ESPOIR**

235, rue Saint-Joseph  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1S7  
450 218-3100

(peuvent venir chercher vos meubles)

**N'accepte pas les vêtements.**

# HYGIÈNE *du* MILIEU

## PROGRAMME *de* RECYCLAGE *du* POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Polymos est fière d'avoir mis en place un programme de recyclage du polystyrène expansé (EPS) en collaboration avec la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil.

Actuellement, le EPS ne peut pas être inséré dans la collecte sélective, même s'il a toujours été 100 % recyclable.

**Vous y trouverez un bac de recyclage spécialement identifié, accessible en tout temps, situé près de l'entrée du centre communautaire.**

### CONSIGNES POUR LA SÉLECTION DES PRODUITS RECYCLABLES

Le polystyrène expansé (EPS) est une matière écologique! Le EPS est composé de 95 % d'air, c'est une matière inerte et inoffensive pour l'environnement. Le EPS ne contamine pas l'air, le sol, ni les nappes d'eau souterraines. Le EPS est exempt de CFC et HCFC et est recyclable.

ACCEPTÉ	REFUSÉ	
EPS blanc et propre (que l'on retrouve souvent sous forme d'emballages de produits fragiles) sans aucun contaminant tel que aliments, papier, colle, ruban, agrafe, etc.	Tout autre matériau et mousse tel que EPS ayant servi pour le service de nourriture, tasses à café, assiettes et contenants de restauration rapide XPS (Styrofoam®), panneaux isolants, bleus ou roses, barquettes d'emballage de nourriture (viandes, poisson, etc.)	

### Ne pas confondre!

EPS (Polystyrène expansé typiquement blanc) avec le XPS Styrofoam® (polystyrène extrudé, typiquement bleu ou rose). Les 2 produits ont une base semblable, mais ils sont différents!

## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)



La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil désire vous rappeler que les RDD ne doivent, en aucun cas, être mêlés à la collecte de déchets domestiques hebdomadaires. Nous avons déjà fait face à un incident pour lequel nos pompiers ont dû intervenir pour une fumée suspecte s'échappant d'un camion à ordures. Il s'est avéré qu'une quantité de chlore en granules avait été jetée aux ordures domestiques et a réagi avec une autre substance, dangereuse ou non, ce qui a eu pour effet de créer une réaction chimique dégageant beaucoup de chaleur et provoquant une fumée toxique et corrosive.



**Les RDD doivent être apportés à l'écocentre de Vaudreuil-Dorion et ne doivent jamais être jetés aux ordures!**

### QUOI FAIRE

*en cas de gel de conduites  
ou de refoulement d'égoût?*

Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos infrastructures et/ou nécessitant l'intervention des travaux publics. Durant les heures d'ouverture, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 0 ou composez le 3-1-1 lorsque nos bureaux sont fermés.

### PROGRAMME *de* REMISE *de* 50 \$

*pour la conversion  
aux toilettes écologiques*

Selon le Règlement 557, chaque année, aux 40 premiers citoyens en faisant la demande, une remise de 50 \$ sera accordée à ceux qui changeront leurs toilettes de 10 ou 12 litres pour des toilettes écologiques ne consommant pas plus de 6 litres par chasse.

# CALENDRIER *des* COLLECTES

Septembre 2020						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre 2020						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre 2020						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre 2020						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Janvier 2021						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2021						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

- Collecte des ordures et encombrants
- Collecte des résidus alimentaires
- Collecte spéciale du carton
- Collecte des résidus verts

- Collecte du recyclage
- Collecte des branches
- Collecte des feuilles

**Afin de respecter la réglementation municipale, veuillez vous référer à la page 6 de cette publication.**

# SANTÉ *et* BIEN-ÊTRE

## COVID-19

Tel que vous l'avez si bien fait au cours des derniers mois, nous vous encourageons à continuer de suivre les recommandations émises par la Santé publique. La pandémie de Covid-19 peut affecter les personnes, non seulement sur le plan physique, mais également sur le plan psychologique. Des réactions de stress ou d'anxiété pourraient être vécues. Dans de tels cas, nous vous invitons à consulter un professionnel de la santé ou des services sociaux. Cependant, sachez que nous demeurons également à votre disposition pour vous aider dans la mesure du possible.

Voici les coordonnées pour toute question concernant la Covid-19 :

**1 877 644-4545**

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Afin de protéger les employés et citoyens de notre municipalité, l'hôtel de ville demeure fermé au public. Vous pouvez y accéder sur rendez-vous uniquement en composant le 514 453-8120, poste 0.

En terminant, nous désirons vous rappeler que l'échéance reportée du 3e versement des taxes municipales est due pour le 19 novembre 2020.

**IMPORTANT :** Les consignes sanitaires doivent être respectées en tout temps.



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage

Pour les personnes de 10 ans et plus, le port du couvre-visage est obligatoire dans les transports en commun et dans la plupart des lieux publics fermés ou partiellement couverts.

Votre  
gouvernement

Québec

CENTRE D'ACOUPHÈNE ET D'HYPO-HYPERACOUSIE  
TINNITUS, HYPO-HYPERACUSIS CENTRE

Évaluation audiolinguistique  
COMPLÈTE  
à partir de l'âge de 4 ans/  
Complete audiological  
assessment



**Depuis 20 ans! Merci.**

Rendez-vous: 514-425-1554 [centredacouphene.ca](http://centredacouphene.ca)



**ANDREA JOY PETIT**  
DENTUROLOGISTE · DENTURIST

514 453-2350 · [info@andreajoypetitdenturo.com](mailto:info@andreajoypetitdenturo.com)  
6-89, Boulevard Don Quichotte, L'Île-Perrot, Qc, J7V 6X2

# URBANISME *et* DÉVELOPPEMENT

## PERMIS et CERTIFICATS

Vous prévoyez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété, installer une piscine ou un spa dans votre cour et vous vous demandez si ces travaux requièrent un permis ou un certificat d'autorisation?

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil rappelle que toute personne désirant procéder à une construction, à des rénovations ou à des travaux a la responsabilité de vérifier la conformité de son projet avec les lois et règlements en vigueur et d'obtenir de la Municipalité les autorisations requises **AVANT** de débiter les travaux.

Il nous fera plaisir de  
vous rencontrer sur  
**rendez-vous uniquement.**

### Pour nous joindre

Pour plus de renseignements et pour obtenir les autorisations requises, nous vous invitons à communiquer avec le personnel du **Service de l'urbanisme, division permis et certificats.**

#### Directrice de l'urbanisme

Lily Ducharme  
514 453-8120, poste 227

#### Inspecteur en bâtiment

William Petrosky  
514 453-8120, poste 258



**Joyce Jones**  
Courtier immobilier résidentiel

Cell.: 514.929.0861  
jojones@live.ca



**BENOIT HAMELIN**  
Entrepreneur Général / Membre APCHQ

**514-898-5319**  
ben.hamelin@videotron.ca  
renovationhamelin.com

80, 10e Avenue Sud  
Terrasse-Vaudreuil, Qc J7V 8G2  
RBQ / 8211 5437 38

**Rénovation Hamelin et Fils (2000) Inc.**

# URBANISME *et* DÉVELOPPEMENT

## ANIMAUX DOMESTIQUES

La Municipalité assure la sécurité de ses citoyens et de leurs animaux domestiques, sur son territoire, par l'entremise d'un contrôleur animalier. Le **Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges** a l'autorité d'intervenir au nom de la Municipalité pour récupérer ou capturer des animaux domestiques errants, blessés, ou morts et les amener chez le vétérinaire, les héberger ou les mettre en adoption s'ils ne sont pas réclamés après **QUATRE (4) jours**.

Les frais devront être assumés par le propriétaire.

PAR SENS CIVIQUE ET PAR RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION, nous demandons, aux propriétaires de chiens et chats, de ne pas laisser leur animal en liberté.

**Vous devez vous procurer la licence de chat ou de chien OBLIGATOIRE** au coût de 30 \$, à vie, en vous présentant à l'hôtel de ville.

**CONTRÔLE ANIMAL : 450 510-1508**

## COMPORTEMENT *des* CHIENS



Tous les chiens, quelle que soit leur race, seront traités également et sans discrimination dans un cas de comportement agressif. Le contrôleur pourra les soumettre à l'évaluation d'un expert en comportement animal s'il le juge nécessaire.

## ANIMAUX SAUVAGES

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs si vous les croyez malades;
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,
  - ⇒ éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
  - ⇒ gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
  - ⇒ fermez les endroits où les rats et mouffettes pourraient s'installer (par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons, par exemple).

DES CAGES POUR CAPTURER  
LES ANIMAUX SAUVAGES SONT  
DISPONIBLES AVEC  
UN DÉPÔT DE 20 \$.



# LOISIRS *et* SERVICES COMMUNAUTAIRES

## HORAIRE *de la* BIBLIOTHÈQUE

Pour vous abonner à la bibliothèque, il vous suffit de présenter une preuve de résidence.

### HORAIRE RÉGULIER

- LUNDI 19 h à 21 h
- MERCREDI 19 h à 21 h
- SAMEDI 10 h à 12 h

Nous acceptons vos suggestions de titres.  
Sélection d'ouvrages en anglais aussi disponible.

## HORAIRE *de la* PATINOIRE



DU LUNDI AU VENDREDI  
16 h À 21 h

SAMEDI ET DIMANCHE  
13 h À 17 h  
18 h À 21 h

Heures normales quand la température le permet.

## SKIEURS *de* ÎLE

Joignez-vous à plus de 1300 adeptes du ski de fond qui sillonneront quelques 30 km de sentiers balisés! En tant que résidents de Terrasse-Vaudreuil, vous bénéficierez d'un rabais de 5 \$ lors de votre inscription.



Pour en savoir davantage, contactez monsieur Pierre Levac, président des Skieurs de l'Île, au 514 453-8592. Vous pouvez également obtenir des renseignements par courriel à : [skieursdelle@hotmail.com](mailto:skieursdelle@hotmail.com).

## JARDINS COMMUNAUTAIRES

ENVIE DE CULTIVER VOTRE POTAGER L'ÉTÉ PROCHAIN?

Vous pouvez nous communiquer par courriel à :

[jardinonstv@gmail.com](mailto:jardinonstv@gmail.com)

ou nous suivre sur Facebook à :

[Agriculture urbaine Terrasse-Vaudreuil](#)

## Politiques d'**AIDE FINANCIÈRE**

Vous pourriez bénéficier l'aide financière pour **activités physiques des aînés** ou de la politique d'aide financière aux **activités sportives** pour les enfants. Consultez la section **Sports et loisirs** du site Web pour les détails.

ACTIVITÉS	HORAIRE	INFORMATIONS
<b>ZUMBA</b> (COURS D'ESSAI GRATUIT)	Nous vous informerons du retour de cette activité sur notre site Web	Valérie Leduc 514 216-4924
<b>DANSE EN LIGNE</b> <b>50 ans et plus</b> (GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS)	Nous vous informerons du retour de cette activité sur notre site Web	Murielle Groulx 450 424-4170
<b>BADMINTON LIBRE</b> (GRATUIT)	Nous vous informerons du retour de cette activité sur notre site Web	Nathalie Perreault 514 425-4936

# LOCATION du CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est possible de louer le centre communautaire pour des activités, des rencontres, des cours ou des réceptions et ce, en tout temps puisque l'école n'utilise plus la grande salle comme gymnase.

Les réservations se font à l'hôtel de ville selon les conditions en vigueur.

Tables et chaises incluses.



Photo : Olga Cassetta

**TOUTES LES ACTIVITÉS ET LES LOCATIONS SONT ANNULÉES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.**

## RÈGLEMENT NUMÉRO

Location réservée à des associations sans but lucratif dûment reconnues et approuvées par résolution du conseil municipal (voir le registre des organismes communautaires)	0 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires de Terrasse-Vaudreuil	400 \$
Location à des associations, groupes ou entreprises pour des fins d'activités <u>privées</u> (corporatives ou familiales) ou à des organismes à but non lucratif non enregistrés au registre des organismes communautaires d'un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil * sur présentation d'une preuve de résidence	200 \$
Location pour réception lors de funérailles d'un <u>résident</u> de Terrasse-Vaudreuil	150 \$
Location à l'heure pour la tenue de formation ou de cours divers reconnus et approuvés par résolution du conseil municipal	25 \$/h
Location à un <u>résident</u> * de Terrasse-Vaudreuil jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives * sur présentation d'une preuve de résidence	25 \$/h
Plus de 4 heures consécutives	200 \$
Location à un <u>non-résident</u> jusqu'à concurrence de 4 heures consécutives	60 \$/h
Plus de 4 heures consécutives	400 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable, le cas échéant, est requis pour garantir la remise des lieux dans le même état qu'au début de l'activité	100 \$
Pour tout prêt ou location de salle, un dépôt remboursable est exigé pour garantir la remise de la/des clé(s) dès la fin de l'utilisation tel qu'il sera indiqué dans le contrat	25 \$
<b>AUTRES</b>	
Location de nappes	10 \$ chacune
Remplacement	15 \$ chacune
Location d'un écran	50 \$/événement

# ÉDITIONS VAUDREUIL

*Avec vous depuis 1965*



**Hamster+**

**Éditions Vaudreuil inc.**

480, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion, QG J7V 7H4  
Tél. : 450 455-7974 • 1 888 455-7974 • Téléc. : 450 455-1907  
vente@editionsvaudreuil.com • www.editionsvaudreuil.ca  
voir le site : [www.editionsvaudreuil.leslibraires.ca](http://www.editionsvaudreuil.leslibraires.ca)

Membre du  
Réseau



**Les  
libraires**

**PAPETERIE • LIBRAIRIE AGRÉÉE • IMPRIMERIE • CENTRE DE COPIES  
AMEUBLEMENT • JEUX ÉDUCATIFS ET SENSORIELS • CASSES-TÊTES • BOUTIQUE CADEAUX**